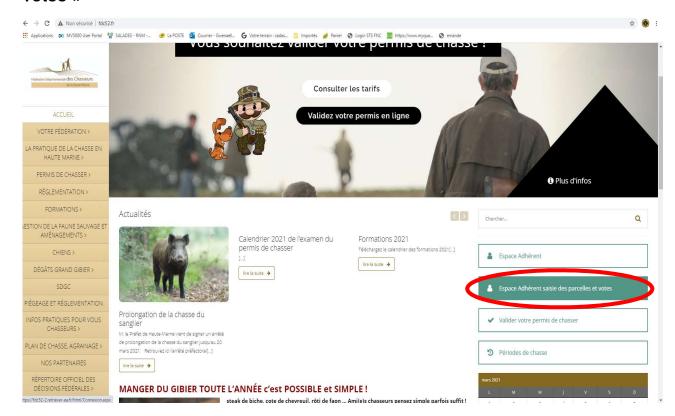
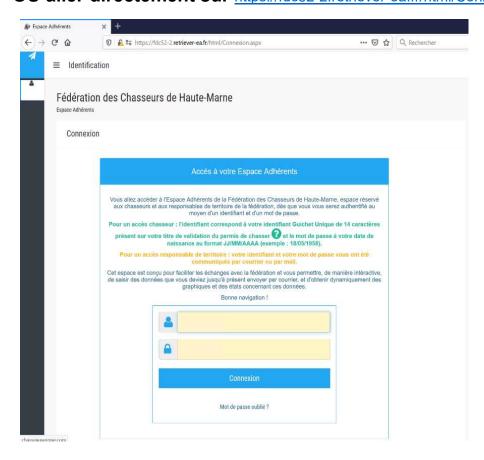
COMMENT VOTER POUR L'Assemblée Générale 2023

Aller sur <u>www.fdc52.fr</u>; onglet « Espace Adhérent saisie des parcelles et votes »



OU aller directement sur https://fdc52-2.retriever-ea.fr/html/Connexion.aspx



Vous connectez

→ Pour le vote de votre territoire :

Saisissez en « identifiant » votre matricule (6 chiffres commençant par 52XXXX) Le mot de passe est celui de votre Espace Adhérent

→ Pour le vote en tant que chasseur individuel

Saisissez votre identifiant de validation (14 chiffres présents sous le code-barres de votre validation 2022/2023)

Mot de passe : votre date de naissance (JJ/MM/AAAAA)

VALIDATION DU PERMIS DE CHASSER

Départementale	052
Départementale Grand Gibier	052



Vous arrivez sur le scrutin

Pour chaque point à voter vous avez des documents de présentation pour vous aider à prendre votre décision.

Consultez les documents et votez

Pour les adhérents n'ayant <u>aucun accès à internet</u>, un ordinateur sera mis à votre disposition dans les bureaux de la Fédération des Chasseurs à Chaumont <u>le vendredi 21 avril et le lundi 24 avril durant les horaires d'ouverture</u> (9h00-12h30 / 13h30-17h00).